

CHU NORD: DÉCÈS EN 2017 DU RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION DES CHIMIOTHÉRAPIES

# La famille du pharmacien met l'hôpital en cause

La préparation de chimiothérapie est très dangereuse et se pratique dans un isolateur étanche. Depuis 2015, Stéphane Cluzel, le pharmacien du service a alerté le CHU Félix-Guyon quant à de potentielles fuites. Deux ans plus tard, il est mort d'une tumeur cérébrale. Sa famille demande réparation.

« Stéphane Cluzel avait vocation à soigner les gens, pas à mourir », lance M<sup>e</sup> Alain Antoine, l'avocat de la femme et des enfants de ce pharmacien de 42 ans décédé le 10 septembre 2017 d'une tumeur cérébrale (glioblastome).

Depuis le 2 septembre 2013, le praticien hospitalier était responsable de l'Unité de reconstitution centralisée des cytotoxiques (URC), celle où sont préparés les produits de chimiothérapie.

Depuis 2015, il n'a eu cesse d'alerter sa direction au sujet du matériel défectueux et de fuite des isolateurs. Il s'est mis à ressentir

des maux de tête de plus en plus grave, des troubles visuels puis finalement, il s'est découvert atteint d'une maladie foudroyante et incurable.

La famille de Stéphane Cluzel, dont le combat est évoqué également dans le JIR, est persuadée que son travail l'a tué et que le CHU est responsable. Hier devait se tenir l'audience devant le pôle social du tribunal judiciaire pour faire reconnaître la « faute inexcusable » de l'hôpital et obtenir réparation, mais pour cause de mouvement social des avocats l'affaire a été renvoyée au mois de mars.

Les médicaments de chimiothérapie détériorent le matériel génétique des cellules qui se divisent rapidement, ce qui entrave la division cellulaire et donc la croissance de la tumeur. Chaque cancer est particulier et nécessite un traitement approprié.

Au Centre hospitalier dionysien, tous les jours, les préparateurs manipulent des substances chimiques pour certaines très dangereuses (des cytotoxiques), cancérogènes et radioactives, afin de confectionner le traitement personnalisé de chaque patient.

Les agents de l'URC travaillent avec un équipement de sécurité et manipulent sans les toucher les produits, dans un grand caisson transparent, l'isolateur.

Chaque produit qui entre et sort de l'isolateur passe par le sas de stérilisation. Mais comme le

remarque l'expert de l'assurance maladie, « la protection du personnel repose sur l'étanchéité de l'enceinte ». Et, régulièrement, depuis 2015, les agents du service se sont plaints d'une odeur désagréable d'acide péracétique, l'agent stérilisateur.

Maux de tête, nausées, saignement de nez, les préparateurs et le pharmacien ressentent tous des symptômes dus à des fuites de l'isolateur. La direction fait reboucher les trous, réparer le matériel mais, à chaque fois, elle rassure le personnel en insistant sur la non-dangérisité de l'acide péracétique.

## « Le CHU a fait son devoir »

Dans l'un des multiples signalements, il est dénoncé un « environnement de travail des plus malsains, cela fait des années que ça dure ». Le contrôleur de sécurité du service prévention des risques professionnels, lui-même, estime que « la présence d'un sas de type "passe-plat" entre le bureau du pharmacien et la salle des isolateurs a pu permettre, en cas de fuite, le transfert de l'atmosphère polluée ».

La question centrale de cette affaire portée devant le tribunal est donc de savoir si, au-delà de l'acide péracétique, des cytotoxiques ont pu sortir de l'isolateur et mettre



« Des mesures démontrent l'absence d'impact des fuites », indique Suzanne Cosials, la directrice du CHU Félix-Guyon. (Photo Emmanuel Grondin)

en danger le personnel, plus particulièrement Stéphane Cluzel. Interrogée hier, la direction du CHU assure que ce n'est pas prouvé. Suzanne Cosials, directrice du CHU Félix-Guyon, rappelle chaque intervention, chaque contrôle annuel fait sur les isolateurs depuis leur installation, puis la procédure de remplacement lancée 2015. « Des mesures ont été effectuées par l'Apave et démontrent l'absence d'impact des fuites », dit-elle. Et de conclure: « Le CHU a fait ce qui était de son devoir et de sa compétence

pour protéger ses agents. Il réfute tout lien de causalité ».

M<sup>e</sup> Antoine, lui, conteste fermement. Il parle d'« omertà » et de « drame humain ». « La Sécurité sociale a reconnu la maladie de Stéphane Cluzel comme une maladie professionnelle », dit-il. Il cite les conclusions de la CGSS qui, au passage, remarque que les mesures de prévention ont principalement permis la protection des produits pas des salariés: « S'il apparaît en l'espèce que les voies de contamination possibles ne sont pas clairement

établies, les travaux de ce pharmacien responsable de la fabrication et de la manipulation de produits de chimiothérapie l'ont exposé aux agents alkylants dérivés du N-méthyl-N-nitrosourcéé ».

Comme pour l'amiante, l'avocat assure que « le CHU avait pleinement conscience du danger auquel était exposé son salarié, et n'a pris aucune mesure radicale afin de préserver sa santé », ce qui suffit selon lui à qualifier une « faute inexcusable ».

Lisa MELA



Le personnel a fréquemment dénoncé des fuites des isolateurs dans lesquels sont préparées les chimiothérapies. (Photo DR)

## « Une intoxication à feu doux »

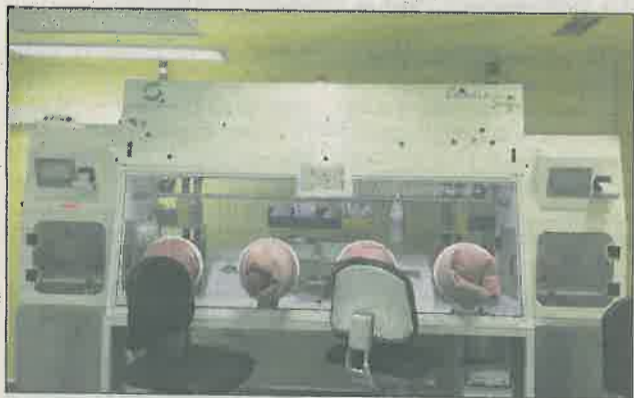
Les isolateurs défectueux mis en cause dans l'affaire Stéphane Cluzel ont quitté l'unité chimiothérapie de la pharmacie du CHU Félix-Guyon. Aujourd'hui, plus de fuites ou d'odeurs invalidantes d'acide péracétique, mais les préparateurs et la pharmacienne qui l'a remplacée ne sont pas totalement rassurés pour autant. La disparition de l'un des leurs, passionné et investit pour l'amélioration de leur sécurité a pesé lourd sur le moral.

« On a tous été très atteints psychologiquement par la mort de Stéphane », indique l'un des préparateurs. « Au début, ça a été très difficile pour moi de retourner dans la salle de l'unité chimiothérapie. » Pour continuer, comme son ancien responsable, il préfère ne pas penser aux conséquences que pourraient avoir son travail sur sa santé, il se concentre sur l'importance de sa tâche pour les patients atteints de cancer.

### « On le doit à Stéphane »

Sans les petites mains de l'URC, pas de traitement. Quand les deux anciens isolateurs avaient été mis à l'arrêt, avec Stéphane Cluzel le personnel se déplaçait parfois avant l'aube jusqu'au CHU de Saint-Pierre pour élaborer les préparations.

À compter de 2015 et jusqu'en 2017, tous les membres du service se sont plaints des fuites des isolateurs. Dans l'un des signalements, un agent dénonce « une



Les isolateurs défectueux ont été remplacés. Le personnel attend désormais la rénovation des locaux. (Photo DR)

intoxication du personnel à feu doux ».

« Même s'il n'y a pas de preuve scientifique pour le moment, difficile de croire qu'il n'y a que l'acide péracétique qui s'échappe de l'isolateur lors d'une fuite, le gaz emporte forcément d'autres molécules avec lui », assure une autre membre du service. « Jusqu'à présent, on est resté discret sur ce qu'on a vécu, mais c'est important de parler aujourd'hui, on le doit à Stéphane. »

Une ancienne préparatrice évoque des incidents d'isolateur particulièrement préoccupants, « une explosion » et des émanations qui lui ont provoqué un saignement de nez quasi instantané. « Aujourd'hui, je suis atteinte d'une maladie grave, des tumeurs qui me provoquent des troubles hormonaux », indique-t-elle. « Je n'ai pas de preuve pour dire que

ça a un lien avec mon travail mais, dans tous les cas, après l'incident j'ai demandé à quitter le secteur. J'avais aussi des problèmes de dos, pour autant on m'a quand même demandé de justifier mon départ. »

Le personnel a fait une pétition, même mené un mouvement de grève ce qui n'est pas dans ses habitudes. Les membres de l'URC ont obtenu une prime de risque. Un soutien psychologique après la mort de Stéphane. Un suivi médical, « insuffisant » selon eux. Désormais, leur nouveau combat est pour la rénovation de la salle, beaucoup trop petite et dotée d'une ventilation inadéquate: « Après le décès de Stéphane son projet a été abandonné, un nouveau projet moins coûteux est en cours mais, là encore, tant qu'on ne voit rien de concret on n'y croira pas. »

L.M

# visu

**2<sup>e</sup>**

**FESTIVAL**  
MÊME PAS PEUR  
UNE DÉCENNIE  
FANTASTIQUE

**RURALITÉ**  
LE TOURISME  
MIS EN AVANT

**SPORT URBAIN**  
LE PARKOUR FAIT  
DE PLUS  
EN PLUS  
D'ADEPTES

GILLES MALET

PART À LA RETRAITE

reunion.1

IL NOUS DONNE SES BONNES ADRESSES

visu TOUS LES MARDIS